

PRÉFÈTE DU PAS-DE-CALAIS

Direction Départementale des Territoires et de la Mer  
Service De l'Environnement  
Unité Gestion Des Risques – PPR  
Affaire suivie par : Christian HENNEBELLE  
☎ : 03.21.50.30.29

Arras, le 25 NOV. 2016

La Préfète

à

liste des destinataires in fine

OBJET : Plan de Prévention des Risques Miniers du Lensois

Le Plan de Prévention des Risques Miniers (PPRM) du Lensois a été prescrit par arrêté préfectoral du 10 juin 2015.

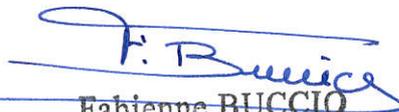
Lors de la réunion de concertation le 6 octobre dernier, vous avez pu formuler vos remarques et observations concernant le projet présenté. Le règlement a été modifié et prend en compte celles pour lesquelles un consensus a été trouvé. Conformément aux dispositions de l'article R.562-7 du code de l'environnement, le projet de plan fait désormais l'objet d'une consultation officielle.

Aussi, je vous adresse le projet de plan sur lequel je vous demande de me transmettre l'accusé de réception du dossier puis **vos avis dans un délai de deux mois à compter de sa réception**. Passé ce délai, il sera réputé favorable.

Je vous serais obligé de bien vouloir transmettre une copie de votre avis à Monsieur le Directeur Départemental des Territoires et de la Mer du Pas-de-Calais – Service de l'Environnement – Unité Gestion des Risques – 100, Avenue W. Churchill – 62 022 Arras CS 10 007.

Je vous précise également que le projet de plan sera à l'issue de cette phase de « Consultations officielles », soumis à une enquête publique, et que les avis recueillis lors des consultations officielles seront annexés au registre d'enquête, dans les conditions prévues à l'article R.562-8 du Code de l'Environnement.

La Préfète



Fabienne BUCCIO

## Listes des destinataires

### **Pour avis :**

Conseil municipal des communes de :

- Henin-Beaumont
- Liévin
- Loos-en-Gohelle

Monsieur le Président de la Communauté d'Agglomération de Hénin-Carvin

Monsieur le Président de la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin

Monsieur le Président de la Chambre d'agriculture des Hauts-de-France

Monsieur le Directeur du Centre Régional de la Propriété Forestière Nord-Picardie

Monsieur le Président du Conseil Départemental du Pas-de-Calais

Monsieur le Président du Conseil Régional des Hauts-de-France

Monsieur le Président du Syndicat Mixte du SCOT des agglomérations de Lens Liévin et Hénin Carvin

### **Pour information :**

Madame la Sous-préfète de Lens

Association des Communes Minières de France (ACOM France)

Association des Communes Minières Nord Pas-de-Calais (ACM 59-62)

Chambre de Commerce et de l'Industrie de l'Artois

Chambre des Métiers et de l'Artisanat

DREAL Hauts-de-France

DDTM du Pas-de-Calais :

- Coordination Territoriale Artois
- Service Urbanisme et Aménagement
- Service de l'Environnement

ENEDIS

Établissement Public Foncier

Fédération des Chasseurs du Pas-de-Calais

GRDF

Mission Bassin Minier

Orange

Service Départemental d'Incendie et de Secours

Service Territorial de l'Architecture et du Patrimoine du Pas-de-Calais

SIDPC

SNCF